

Madame Poliquin,

J'ai présenté ces photos et une description pour chacune, au début des audiences publiques, mardi le 12 novembre dernier.

Svp - additionner au dossier cette information qui devrait être rendu accessible au public.

=====

Voici les photos prises par l'inspecteur municipal M. Daniel Bédard le 12 novembre 2002 au matin.

P1 = Le niveau d'eau du lac est à - 4cm soit à 157,96 m (la vis est à 158,0m), mesure prise sur le pilier du pont du Parc Linéaire... Remarquez la couleur noire sur le bas du pilier de béton qui correspond à 158,04 environ... soit le niveau que la plupart des barrages clandestins ont maintenu et c'est le niveau que nous voulons aussi avoir avec le futur barrage.

P2 = La plage Dolbec et le quai en béton (vraiment non conforme au loi hydrique environnementale, ne laissant pas passer l'eau et créant un arrêt de circulation d'eau)... remarquez la ligne noire au bas du quai de béton de même que l'espace occupée par le niveau d'eau du lac sur la plage...

P3 = Remarquez la couleur noire sur le quai de béton qui représente la même hauteur que le noir du pilier de béton en P1. C'est donc à cette hauteur que sera maintenu le niveau d'eau qui correspond à 158,04 m environ...

P4 = On peut dire en regardant P3 et P4, que la première partie de la plage de sable sera dans l'eau comme elle l'est depuis toujours selon les barrages clandestins qui maintenaient l'eau environ à 158,04... Donc, Madame et Monsieur Dolbec n'ont pas à s'inquiéter, parce qu'avec un barrage conforme, notre but est de maintenir l'eau environ à 158,04... en gardant les poutrelles à 158,0m.

=====

Bonne journée
Guy Beaudoin

Photos accompagnant la présentation du promoteur
au début de la séance du 12 novembre 2002



12 NOV 2002



12 NOV 2002



12 NOV 2002



12 NOV 2002